
DESTINATAIRES : À tous les utilisateurs du I-CLSC RLS Suroît

EXPÉDITEUR : Marie-Josée Lalonde, cheffe des archives médicales du Pôle 1,
DPSCS
Martin Berthelot, chef de secteur accueil-archives pôle 1, DPSCS

DATE : 18 février 2026

OBJET : **Demande création dossier P-Permanent**

Pour les Centres locaux de services communautaires (CLSC) du Suroît, seuls les membres du service des archives peuvent créer un dossier permanent ou convertir un dossier temporaire en permanent. Jusqu'à présent, il était nécessaire de téléphoner au 203002 pour demander la création d'un dossier permanent. Après réception de la demande, le personnel des archives procédait à la création du dossier sans en informer le requérant.

Dans le but de faciliter le processus, d'assurer une meilleure traçabilité des demandes et de garantir que la création des dossiers soit effectuée dans les délais appropriés, une adresse courriel générique a été mise en place :

➤ service_archives_agents_clscvalleyfieldbeauharnois.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Désormais, le personnel administratif et clinique peut soumettre une demande de création de dossiers permanents au service des archives par cette adresse électronique dédiée. Une fois la demande traitée, les agents des archives enverront une confirmation afin d'informer que le dossier a bien été créé.

ATTENTION :

L'adresse courriel générique des archivistes pour les demandes d'accès demeure inchangée. Veillez à ne pas confondre les deux adresses qui se ressemblent.

Merci de votre habituelle collaboration.

MJL/MB